

<b>Zeitschrift:</b>	Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas
<b>Herausgeber:</b>	Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)
<b>Band:</b>	48 (2004)
<b>Artikel:</b>	Entre unité et variété : éthique et esthétique dans "Les Quatrains" de Pibrac
<b>Autor:</b>	Petris, Loris
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-269336">https://doi.org/10.5169/seals-269336</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ENTRE UNITÉ ET VARIÉTÉ : ÉTHIQUE ET ESTHÉTIQUE DANS *LES QUATRAINS* DE PIBRAC

*Les Quatrains* de Guy Du Faur, seigneur de Pibrac (1529-1584), constituent le grand manuel de morale de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle. Mis en musique par Pascal de L'Estocart, Guillaume Boni, Roland de Lassus et Jean de Bouronville, traduits en grec et en latin notamment par Florent Chrestien, commentés et adaptés durant plusieurs siècles<sup>1</sup>, ces *Quatrains* seront appris par cœur par des générations d'enfants tant roturiers que nobles<sup>2</sup>. Le *Journal* de Jean Héroard, médecin et précepteur de Louis XIII, permet de suivre à la trace les étapes de l'apprentissage des *Quatrains* par le futur roi à partir de l'âge de cinq ans : le Dauphin sait trois quatrains le 24 janvier 1606, quatre encore le 1<sup>er</sup> juin, quinze en août et vingt-cinq en novembre 1606<sup>3</sup> ; une année plus tard, en septembre, il « dit ses

---

<sup>1</sup> Pour toutes les références aux *Quatrains* ainsi que leurs sources, leur contexte et leur étude, voir mon édition, Genève, Droz, « Textes littéraires français » n° 566, 2004, notamment p. 17-74 (analyse des *Quatrains*). Sur Pibrac, voir aussi Alban Cabos, *Guy Du Faur de Pibrac : un magistrat poète au XVI<sup>e</sup> siècle (1529-1584)*, Paris, E. Champion et Auch, F. Cochraux, 1922 ; Henry Guy, *Les Quatrains de Pibrac*, Toulouse, 1904 et *Annales du Midi*, XV, 1904, p. 65-80 et 208-222.

<sup>2</sup> Sur cet apprentissage, voir mon édition p. 26-28.

<sup>3</sup> *Journal de Jean Héroard*, éd. M. Foisy, Paris, Fayard, 1989, 2 vol., p. 158. Cf. p. 876 (24 janvier), 971 (1<sup>er</sup> juin), 1020 (27 juillet : « Madame estoit en sa chambre, il la rencontre disant les quatrains de Pibrac, ne veult qu'elle les die. »), 1027 (1<sup>er</sup> août) et 1038 (12 août) ; *ibid.*, p. 971, 1<sup>er</sup> juin : « Va au cabinet du Roy d'où sort et vient en la tourelle reciter les quatre premiers quatrains de Mr de Pybrac qu'il sçavoit, comme s'il eust recité en une comoedie. Mr le Chancelier en faisoit autant, puis Mr de Verneuil, et venoint ainsi l'ung après l'autre ».

quatrains en musique »<sup>4</sup>. Les *Quatrains* se répandent également dans les campagnes. Ainsi, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le propriétaire du château de Fenin, non loin de Neuchâtel, les juge si utiles qu'il les fait peindre sur ses murs au milieu de décors en trompe-l'œil<sup>5</sup>. Si Voltaire les imite en composant ses *Stances ou Quatrains, pour tenir lieu de ceux de Pibrac, qui ont un peu vieilli*, si Hugo en parle encore et si Théophile Gautier les raille, c'est bien qu'ils seront largement lus encore au XVIII<sup>e</sup> siècle et à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent leurs innombrables rééditions<sup>6</sup>. Pibrac composa d'autres poèmes, comme *Les Plaisirs de la vie rustique*, des sonnets des femmes illustres de l'Antiquité ou encore des *Stances amoureuses*, mais *Les Quatrains* constituent le grand œuvre de ce magistrat toulousain.

L'un des intérêts majeurs de ce recueil de cent vingt-six quatrains de décasyllabes à rimes embrassées est de montrer que la variété et l'unité sont rigoureusement complémentaires dans la vision esthétique et éthique d'un haut magistrat gallican comme Pibrac, avocat du roi (1565), conseiller d'Etat (1570), membre du Conseil privé (1574), protecteur de l'*Académie de poésie et musique* et de l'*Académie du Palais*<sup>7</sup>, quatrième président de la Grande Chambre du Parlement de Paris (1577) et enfin chancelier du duc d'Anjou et de la reine de Navarre (1578). On se propose ici de montrer comment les *Quatrains*

<sup>4</sup> *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII (1601-1628)*, Paris, Didot, 1868, 2 vol., t. I, p. 285-286 (8 et 17 septembre 1607).

<sup>5</sup> Soixante-quatre quatrains sur un couloir du premier étage, n° 1-28 sur le mur nord (quatrains 1-15, 20-22, 25, 27-35), n° 29-59 au sud (36, 38, 41-43, 48-50, 54-56, 58-59, 63-65, 68, 74, 79-80, 85, 88, 90, 94, 96, 98-100, 104, 105, 111), et n° 57-60 et 61-64 à droite et à gauche du débouché du couloir, réécrits postérieurement (104, 105, 111, 115, 119, 122, 125-126). Voir J. Courvoisier, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, Bâle, Birkhäuser, 1968, 3 vol., t. III, p. 200-205.

<sup>6</sup> Voir mon édition p. 24-38 (la fortune) et 125-136 (les éditions).

<sup>7</sup> Voir L. Petris, « Guy Du Faur de Pibrac et l'Académie du Palais », in *Académies italiennes et françaises de la Renaissance. Idéaux et pratiques. Actes du colloque international des 10-13 juin 2003, Paris*, Genève, Droz, à paraître.

transposent dans l'ordre esthétique l'activité juridique du magistrat qui tente de réduire le réel à la règle unique sans pour autant perdre de vue le caractère irréductible de la variété du monde, qu'un Montaigne rappellera au début de son chapitre *De l'expérience* (III, 13). Autrement dit d'esquisser la variété et la cohérence de la forme et du contenu. Cette tension et cette complémentarité entre unicité et diversité, entre ordre et variété, participe d'une vision du monde propre à la Renaissance et peut-être plus encore aux magistrats gallicans, le travail du légiste et du magistrat consistant précisément à inclure dans la loi les potentialités du réel pour mieux les maîtriser en les intégrant à un ordre.

### *Unité*

La cohésion est d'abord celle du recueil puisque l'apparence de disparate cache une architecture solide mais discrète, comme le prouvent les changements apportés par Pibrac à la *dispositio* du recueil. La publication en 1574 de cinquante premiers quatrains de décasyllabes est suivie de la parution en 1575, chez Fédéric Morel, de cinquante et un nouveaux quatrains puis chez Benoist Rigaud (1575), de ces cent quatrains, avant que ne paraisse, en 1576, la première édition intégrale, chez Fédéric Morel, de cent vingt-six quatrains<sup>8</sup>. Pibrac procède à des réagencements importants qui renforcent la cohésion thématique et syntaxique entre les quatrains, puisqu'un même thème est souvent développé sur plusieurs quatrains et qu'une période s'étend par endroits sur deux quatrains, qui doivent dès lors être lus comme un huitain<sup>9</sup>. La structure du recueil est ainsi clairement composée d'unités plus grandes que le quatrain. Loin de n'être que des strophes fermées sur elles-mêmes et marquées par leur

---

<sup>8</sup> Sur les éditions parues du vivant de Pibrac, voir mon édition p. 125-130.

<sup>9</sup> C'est notamment le cas du quatrain 84 ajouté avant le quatrain 85, ainsi que des quatrains 40, 93, 95, 106 et 116 ajoutés après les quatrains 39, 92, 94, 105, 115. Plusieurs quatrains se terminent par des deux-points (quatrains 18, 55, 66, 76 et 106).

*rotunditas*, les quatrains sont mis en relation les uns avec les autres, que ce soit par leur entourage proche ou par d'autres quatrains plus éloignés dans le recueil. Ces liens sont également syntaxiques lorsque la phrase n'aboutit à un sens minimal que dans un second quatrain, qui résout l'attente sémantique. C'est notamment le cas aux quatrains 18-19, 20-21, 66-67, 76-77, 106-107, ou encore 55-56 :

## 55

Làs ! que te sert tant d'or dedans la bourse,  
 Au cabinet maint riche vestement,  
 Dans tes greniers tant d'orge ou de froment,  
 Et de bon vin en ta cave une source :

## 56

Si ce pendant le pauvre nud frissonne  
 Devant ton huys, & languissant de faim,  
 Pour tout en fin n'a qu'un morceau de pain,  
 Ou s'en reva sans que rien on luy donne ?

La liaison entre quatrains est également lexicale, par la reprise, au début du quatrain suivant, de termes qui terminent un quatrain<sup>10</sup>, ou encore lorsqu'un mot est répété aux premiers vers de deux quatrains qui se suivent<sup>11</sup>. Ces liens sont enfin thématiques, que ce soit dans les quatrains qui se suivent (59-60, le sage ; 81-83, la calomnie) ou à travers le recueil entier (par ex. 26, 113 et 121 : la *temperantia*). Promis à un bel avenir chez les moralistes, le thème de l'*homo viator* relie ainsi les quatrains 32 (v. 1), 36 et 37 (v. 1)<sup>12</sup>. Ailleurs encore,

<sup>10</sup> 1 v. 4 et 2 v. 1 ; 8 v. 4 et 9 v. 1 ; 25 v. 4 et 26 v. 1 ; 70 v. 4 et 71 v. 1 ; 111 v. 4 et 112 v. 1. Voir aussi 6 v. 4 et 8 v. 1.

<sup>11</sup> 6 v. 1 et 7 v. 1 ; 9 v. 1 et 10 v. 1 ; 13 v. 1 et 14 v. 1 ; 22 v. 1 et 23 v. 1 ; 26 v. 1 et 27 v. 1 ; 38 v. 1 et 39 v. 1 ; 71 v. 1, 72 v. 1 et 73 v. 1.

<sup>12</sup> Sur cette image, qui montre que l'existence – gestion de soi (*ethica*), de la famille (*œconomica*) ou de l'Etat (*politica*) – est la pierre angulaire des moralistes, voir L. Van Delft, *Littérature et anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, 1993, p. 55-63. Voir G.H. Tucker, *Homo viator. Itineraries of Exile, Displacement and Writing in Renaissance Europe*, Genève, Droz, 2003.

on ne s'étonne pas de voir un magistrat gallican comme Pibrac relier explicitement à travers l'idée de constance la vérité, qui « d'un Cube droict se forme » (39), la vertu, qui « demeure toujours une » (25), et la justice, comme le « nombre sainct [...] toujours esgal, entier ou departy » (86).

Les quatrains 46 à 48 illustrent parfaitement la cohésion qui se dégage de la disposition du recueil et ils montrent à quel point le contexte d'un quatrain peut suggérer différentes lectures et ouvrir ainsi le texte à une pluralité de significations.

## 46

Qui a desir d'exploiter sa prouesse,  
Domte son ire, & son ventre, & ce feu  
Qui dans nos cueurs s'allume peu à peu,  
Soufflé du vent d'erreur & de paresse.

## 47

Vaincre soymesme est la grande victoire :  
Chacun chez soy loge ses ennemis,  
Qui par l'effort de la raison soubmis,  
Ouvrent le pas à l'eternelle gloire.

## 48

Si ton amy a commis quelque offense,  
Ne va soudain contre luy t'irriter :  
Ains doucement, pour ne le despiter,  
Fay luy ta plainte, & reçoy sa defense.

Recommandée au début du quatrain 47, la victoire sur soi-même acquiert un sens politique si elle est rapprochée du quatrain 46 et un sens philosophique si elle est rattachée au quatrain 48. Le quatrain 46 fait en effet référence à la victoire militaire (la « prouesse ») et suggère que le grand chef militaire sait maîtriser sa colère et son désir de vengeance. La victoire sur autrui est ainsi intimement liée à une victoire sur soi-même, qui acquiert une dimension individuelle à travers le quatrain 48 : la victoire sur sa propre animosité mène à une attitude modérée empreinte de bienveillance mais aussi de justice à

l'égard de l'ami qui nous offense. La vérité universelle que pose la *sententia* qui ouvre le quatrain 47 couronne un développement sur la victoire (46) autant qu'elle initie une réflexion sur l'amitié confrontée aux offenses (48). Les références sont ici philosophiques et littéraires mais aussi politiques et historiques. La victoire sur soi-même est en effet un idéal stoïcien recommandé notamment par Cicéron au *Pro Marcello*, IV, 12 et Sénèque au *De ire*, 13, 1 mais elle est aussi louée dans l'entrée de Charles IX à Paris le 6 mars 1571, entrée pour laquelle Pibrac compose cinq sonnets<sup>13</sup>. Au début du recueil de cette entrée coordonnée par Simon Bouquet, Etienne Pasquier célèbre Charles IX :

Après avoir esté trois fois en camp vainqueur,  
Après avoir des siens surmonté la rancœur,  
Et que d'un cœur plus fort il s'est vaincu soy-mesme<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Ce sont les sonnets *Artémise*, *Camille*, *Lucrèce* et *Clælie* (cf. mon édition p. 264-267), précédés d'un quatrain et suivis d'un sonnet en l'honneur de Charles IX, Henri d'Anjou et François d'Alençon. Ces textes sont recueillis par Simon Bouquet dans le texte de l'entrée : *Bref & Sommaire Recueil de ce qui a été faict, & de l'ordre tenuie à la ioyeuse & triumphante Entrée de [...] Charles IX.* [...], Paris, Denis Du Pré, 1572 ; éd. V.E. Graham et W. McAllister Johnson, *The Paris Entries of Charles IX and Elisabeth of Austria 1571*, Toronto, Toronto UP, 1974. Les trois figures féminines inspireront cinq sonnets qui seront inclus dans les éditions des *Quatrains* et qui seront intitulés *Lucrèce* (avec les quatre derniers vers modifiés), *Virginie*, *Porcie*, *Cornélie* et *Didon* (voir mon édition p. 192-200). Les illustrations du recueil de l'entrée (éd. V.E. Graham et W. McAllister Johnson, p. 412), *La Renommée* de Charles de Navières (IV, v. 407-442, p. 277-278) et les devis de l'entrée (p. 297 et 334) prouvent que *Clælie* ne fut pas représentée sur la fontaine du Ponceau, où Catherine de Médicis, représentée en *Gallia pacificatrice*, surmonte la fontaine ornée de trois femmes, Artémise, Lucrèce et Camille. Voir mon édition, p. 115-124, 192-200 et 261-267.

<sup>14</sup> *Bref & Sommaire Recueil [...]*, éd. V.E. Graham et W. McAllister Johnson, *The Paris Entries of Charles IX and Elisabeth of Austria 1571*, cit., p. 95-96, v. 12-14. Pasquier reprend la même idée dans la *Congratulation de la paix* (1570), v. 20 et 300, p. 249 et 258.

Mais, peu après cette entrée et avant la première publication des *Quatrains*, un cataclysme politico-religieux est venu ébranler le royaume et donner à la notion de pardon et de maîtrise de soi une nouvelle actualité : la Saint-Barthélemy. Quelques mois après ce massacre, les quatrains 46 à 48 sont, aussi, un appel lancé au roi pour qu'il use de clémence et de maîtrise de soi. N'oublions pas que, si Pibrac dut en sa qualité d'avocat du roi composer une justification officielle de la Saint-Barthélemy, il fut également le premier, deux jours après la Saint-Barthélemy, à exiger, en plein Parlement et devant le roi, l'arrêt des violences<sup>15</sup>.

Cette cohérence qui, dans les *Quatrains*, tente de maîtriser le monde à travers des préceptes moraux est également fondée sur l'unité du quatrain. La concaténation (95), les anaphores (2 v. 1-2, 11 v. 2-4, 13, 38 v. 2-3, 61 v. 2-3, 103 v. 2-3, 104 v. 3-4, 105, 106 v. 2-4, 109 v. 2-3), les répétitions (5, 51, par ex.), les rimes intérieures (57 v. 3-4), les énumérations (17 v. 3-4, 18, 93 v. 1-2, 103 v. 1-3) et les épizeuxes (7 v. 2-3, 19 v. 1, 113 v. 1) renforcent cette cohésion. Le chiasme assume une fonction similaire, qu'il insiste sur l'importance de l'*ethos* du locuteur (122 v. 4) ou qu'il dénonce la confusion des valeurs (123 v. 4) :

122

Si quelquefois le meschant te blasonne,  
Que t'en chaut il ? helas, c'est ton honneur :  
Le blasme prend la force du donneur :  
Le loz est bon, quand un bon nous le donne.

<sup>15</sup> Voir le témoignage de Languet dans B. Nicollier-De Weck, *Hubert Languet (1518-1581), un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange*, Genève, Droz, 1995, p. 327-328. Sur l'*Ornatissimi cuiusdam viri de rebus Gallicis ad Stanislavum Elvidium epistola*, Lutetiæ, apud F. Morellum, 1573, voir A. Cabos, *Un Essai de propagande française à l'étranger au XVI<sup>e</sup> siècle : l'Apologie de la Saint-Barthélemy par Guy Du Faur de Pibrac*, Paris, E. Champion et Auch, F. Cocharaux, 1922 ; Y. Giraud, « Pibrac, Elvide, Machiavel », *RHLF*, 73/5, 1973, p. 804-818 ; Guy Du Faur de Pibrac, *Les Quatrains, Les Plaisirs de la vie rustique, et autres poésies*, éd. L. Petris, Genève, Droz, 2004, p. 109-111 et 289-290.

123

Nous meslons tout, le vray parler se change :  
 Souvent le vice est du nom revestu  
 De la prochaine opposite vertu :  
 Le loz est blasme, & le blasme est louange.

Le quatrain 101 offre un exemple parfait d'une unité fondée sur une diversité d'expression qui oppose des rimes positives (v. 1-2) à des rimes négatives (v. 3-4) alors même que les rimes sont embrassées, liant ainsi les rimes des v. 1 et 4 ainsi que 2 et 3 :

101

Crainte qui vient d'amour & reverence,  
 Est un appuy ferme de Royauté :  
 Mais qui se faict craindre par cruaute,  
 Luy mesme craint, & vit en deffience.

Le sens et la forme s'entrelacent et cimentent l'unité du quatrain. Le quatrain 85 fournit également un exemple probant d'un équilibre esthétique qui contribue à la cohésion sémantique et syntaxique du quatrain :

85

Dessus la loy tes jugemens arreste,  
 Et non sur l'homme : ell' sans affection,  
 L'homme au contraire est plein de passion :  
 L'un tient de Dieu, l'autre tient de la beste.

Centré sur l'opposition entre l'homme et la loi, entre la subjectivité des passions et l'impartialité de la règle, il fait alterner la reprise équilibrée de ces deux termes : la loi (v. 1), l'homme | la loi (v. 2), l'homme (v. 3), la loi | l'homme (v. 4). La répétition est à la fois régulière et variée, mimant l'opposition entre les passions et la loi mais figurant aussi l'équilibre parfait d'une justice devenue le fruit d'une harmonie entre le jugement de l'homme et la loi abstraite.

Même lorsqu'un quatrain peut se lire comme deux distiques, l'indépendance syntaxique de ces deux unités n'entrave pas la cohésion de la strophe puisque l'unité sémantique subsiste, comme aux quatrains 4, 52, 53, 69, 74, 84, 87, 89, 120, 122. Ailleurs, aux quatrains 1, 9, 24, 51, 68 et 102, la présence de la conjonction causale « car » au début du v. 4 amène un effet de clôture du quatrain sur lui-même, assurant ainsi la parfaite *rotunditas* de la strophe. Aux quatrains 54, 90 et 109 et dans le *Au lecteur*, cette conjonction, placée au début du v. 3, renforce l'équilibre entre les distiques, tout comme le « mais » au v. 3 des quatrains 5, 10, 15, 30, 42, 79, 98, 99, et 101, ainsi que « ains » aux quatrains 61 et 66. Le style et le contenu sont donc marqués par une cohésion évidente qu'équilibre une variété constante, mélange qui figure par le style la *coincidentia oppositorum*.

### Variété

Thématique et stylistique, la variété des *Quatrains* est avant tout une fidélité à une nature variée et au « bransle universel » d'un monde perçu comme « variété et dissemblance »<sup>16</sup>. Loin de renier l'ordre du recueil, elle lui est complémentaire car elle n'est ni désordre ni négligence.

<sup>16</sup> Montaigne, *Les Essais*, II, 2, éd. J. Céard et alii, Paris, Le Livre de Poche, 2001, p. 544. Voir *Poétiques de la Renaissance. Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, dir. P. Galand Hallyn et F. Hallyn, Genève, Droz, 2001, p. 369-370, 455-456 et 550-555 ; J. Vignes, *Mots dorés pour un siècle de fer : Les Mimes, enseignements et proverbes de Jean-Antoine de Baïf : texte, contexte, intertexte*, Paris, Champion, 1997, p. 45-50 ; L. Petris, *La Plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1562). Suivi de l'édition du De sacra Francisci II. Galliarum regis initiatione, regnique ipsius administrandi providentia, Mich. Hosp. Sermo (1559) et des discours de Michel de L'Hospital (1560-1562)*, Genève, Droz, 2002, p. 154-155. Voir aussi Cicéron, *De or.*, III, 96-100 et *Brut.*, 17, 66 ; Quintilien, *Instit. orat.*, VIII, 3, 52 ; J.-A. de Baïf, *Œuvres en rime*, t. I, p. iii et *Mimes*, II, v. 442-444.

La variété est d'abord celle des thèmes abordés et des vertus recommandées comme des vices condamnés. Elle est aussi celle du traitement stylistique d'une même valeur, comme par exemple la *temperantia*, l'une des quatre vertus cardinales si importante pour tout magistrat dont l'idéal suprême est symbolisé par la balance. Disséminés dans le recueil, les quatre quatrains centrés sur la modération sont à ce titre emblématiques d'une variété stylistique au service d'une unité d'intention. Les quatrains 26 et 113 utilisent la topique de l'utile et de l'honnête.

## 26

Vertu qui gist entre les deux extrêmes,  
Entre le plus & le moins qu'il ne fault,  
N'excede en rien, & rien ne luy default,  
D'autrui n'emprunte, & suffit à soymesmes.

## 113

L'estat moyen est l'estat plus durable :  
On voit des eaux le plat pays noyé,  
Et les haults monts ont le chef foudroyé :  
Un petit tertre est seur & agreable.

Ces deux quatrains s'ouvrent par une *sententia* qui pose le même idéal de *temperantia* mais à travers deux modalités différentes : l'honnête dans le premier et l'utile dans le second<sup>17</sup>. Même matière mais manières différentes. Les vers suivants expliquent et illustrent ces sentences de façons diverses. Au quatrain 26, les deux hémistiches sont équilibrés entre le plus et le moins (v. 2), entre l'excès et le manque (v. 3) et entre autrui et soi-même (v. 4), aboutissant à l'autonomie de la vertu, à laquelle fera écho l'autonomie du sage au quatrain 60<sup>18</sup>. Ce que le quatrain pose en idéal est ainsi reflété par une esthétique qui oscille parfaitement mais

<sup>17</sup> Sur ces deux lieux du délibératif, voir Cicéron, *Inv.*, II, 159-169.

<sup>18</sup> « Le menasser du Tyran ne l'estonne : / Plus se roidit quand plus est agité : / Il cognoist seul ce qu'il a merité, / Et ne l'attend hors de soy de personne. »

pas mécaniquement entre des termes antithétiques rapprochés à la césure par un chiasme sémantique (v. 2) et syntaxique (v. 3-4). Le quatrain 113 emprunte les voies plus concrètes de la topographie, qui sera si chère aux moralistes classiques. Le manque (v. 2) et l'excès (v. 3) sont cette fois développés sur tout un vers alors que le dernier vers vient comme synthétiser le juste milieu qui conjugue utilité (« seur ») et plaisir (« agreable »). La rime féminine entoure de termes positifs une rime masculine à connotation péjorative qui est le lieu des excès. Enfin, le couple « seur/agreable » (v. 4) se répète sur le plan vertical (« durable/agreable »), conjuguant ainsi plaisir et utilité inscrits tous deux dans la notion de temps. Les quatrains 69 et 121 déclinent ce thème de la mesure de manière encore différente :

## 69

Plus n'embrasser que l'on ne peut estraindre :  
 Aux grans honneurs convoiteux n'aspirer :  
 User des biens, & ne les desirer :  
 Ne souhaiter la mort, & ne la craindre.

## 121

Boire, & manger, s'exercer par mesure,  
 Sont de santé les outils plus certains :  
 L'excez, en l'un de ces trois, aux humains  
 Haste la mort, & force la nature.

Le quatrain 69 développe deux vers mis en parallèle suivis de deux vers qui alternent le plus et le moins dans chacun des hémistiches. Inspiré des *Aurea carmina*, v. 31-33, le quatrain 121 recommande quant à lui de manière très concrète l'idéal de modération (v. 1-2) et il avertit des danger des « excez » (v. 3-4). Pour Pibrac le diplomate au Concile de Trente (1562-1563) et en Pologne (1573-1575) comme pour Montaigne<sup>19</sup>, l'attitude de médiation mène tout naturellement

<sup>19</sup> Voir surtout I, 29, *De la modération*, ainsi que, sur Montaigne-diplomate, D. Maskell, « Montaigne médiateur entre Navarre et Guise », *BHR*, 41/3, 1979, p. 541-555. Voir aussi D. Ménager, *Diplomatie et théologie à la Renaissance*,

à une sagesse de la modération. Cette médiation-modération est, pour Pibrac comme pour Michel de L'Hospital, nécessaire même au niveau familial : deux frères de Pibrac sont protestants, tout comme l'épouse et la fille de L'Hospital.

Enfin, la variété est celle du quatrain. Nombreux sont les quatrains qui, au lieu de développer une idée de manière unitaire sur l'ensemble des quatre vers, ménagent un renversement au dernier vers. Ainsi, le dernier vers du quatrain 28 est une volte-face qui insiste sur la force de l'exemple alors que les trois vers précédents insistaient sur le lien entre sagesse et devoir dans l'éducation :

## 28

Le sage fils est du pere la joye :  
 Or si tu veux ce sage fils avoir,  
 Dresse le jeune au chemin du devoir :  
 Mais ton exemple est la plus courte voye.

Le bonheur que procure la sagesse et le devoir d'éducation mènent étonnamment à la notion de force de l'exemplarité. Au quatrain 58, les affirmations en forme de sentences sur le malheur commun à tous les hommes et la liberté du sage débouchent sur le doute quant à l'existence du sage : les vérités universelles assénées y cèdent le pas à une question rhétorique qui interpelle le lecteur :

## 58

Le malheur est commun à tous les hommes,  
 Et mesmement aux Princes & aux Roys :

Paris, PUF, 2001, p. 156-170. L'idéal de modération se retrouve également dans la métriopathie : le *Discours de l'ire* que Pibrac prononce en 1576 devant l'Académie du Palais de Henri III semble, en certains passages, annoncer l'essai *De la colère* de Montaigne. Voir L. Petris, « Le magistrat gallican et l'Académie du Palais : le *discours de l'ire*, & comme il la faut moderer de Guy Du Faur de Pibrac (étude et édition) », *NRSS*, 22/2, 2004, p. 57-82. Sur les prolongements à l'Age classique, voir J. Morel, « Médiocrité et perfection dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle », *RHLF*, 69/3-4, mai-août 1969, p. 441-450.

Le sage seul est exempt de ces loix :  
 Mais où est-il, làs, au siecle où nous sommes ?

Le balancement du pour et du contre se retrouve à l'intérieur des quatrains, comme au quatrain 99, où les v. 1-2 sont nuancés par les v. 3-4. C'est aussi le cas à l'intérieur d'un même vers, comme aux v. 3-4 du quatrain 69 (cité *supra*), qui appellent à « User des biens, & ne les desirer : / Ne souhaiter la mort, & ne la craindre ». Mais c'est certainement le quatrain 98 qui illustre le mieux cette attitude qui prend en considération les aspects multiples, capricieux et divers de toute réalité :

98

Ry si tu veux un ris de Democrite,  
 Puis que le monde est pure vanité :  
 Mais quelquefois touché d'humanité,  
 Pleure noz maux des larmes d'Heraclite.

A l'homme de rire parfois comme Démocrite puisque le monde n'est que « pure vanité » (v. 1-2), mais à lui aussi, « quelquefois touché d'humanité », de pleurer comme Héraclite (v. 3-4). Alors que la majorité des auteurs opposent les attitudes de Démocrite et d'Héraclite pour choisir l'une ou l'autre, Pibrac incite, en passant d'une attitude à l'autre, à unir compassion et détachement, selon les circonstances. Il montre ainsi que la conscience de la « pure vanité » du monde ne doit pas effacer les sentiments d'humanité et que l'homme doit être à la fois impliqué et détaché du *theatrum mundi*, acteur et spectateur<sup>20</sup>. Ailleurs, les quatrains 53 et 102, où

<sup>20</sup> Sur le *theatrum mundi*, voir Boaistuau, *Le Théâtre du monde* (1558) ; Theodor Zwinger, *Theatrum humanae vitae* (1565) ; Abraham Ortelius, *Théâtre de l'univers* (1570) ; Bodin, *Universae naturae theatrum* (1596) ; J.-J. Boissard, *Theatrum vitae humanae* (1596) ; L. Van Delft, *Le Moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, 1982, p. 191-210 ; F.A. Yates, *Theatre of the World*, Londres, Routledge et Paul Kegan, 1969 ; J. Jacquot, « “Le théâtre du monde” de Shakespeare à Caldérón », *RLC*, XXXI, 1957, p. 341-37.

l’alternance entre positif et négatif se produit à chaque vers, illustrent ce passage du pour au contre, expression d’une vision philosophique qui relativise les positions mais aussi *habitus* de magistrat exercé à peser les *pro* et les *contra*.

102

Qui sçauroit bien que c'est qu'un Diadème,  
Il choisiroit aussi tost le tombeau,  
Que d'affeubler son chef de ce bandeau :  
Car aussi bien il meurt lors à soymesme.

Par un jeu d’antithèses qui figure un renversement des hiérarchies, ce quatrain fait basculer le lecteur entre le diadème (v. 1), le tombeau (v. 2), le bandeau (v. 3) et la mort (v. 4). De même, sa force est d’inclure deux significations ambivalentes : la royauté nécessite un dépassement de soi, une véritable « mort à soi-même » ; elle risque, comme la *vita activa*, d’écarter l’homme de son intériorité. La discontinuité qui se dégage ainsi du quatrain, et qui est complémentaire à sa cohésion, n’est pas qu’un choix stylistique. Elle renvoie à une pensée de la discontinuité, qui commence à percevoir les hommes comme des « pièces rapportées », des « orgues [...] bizarres, changeantes, variables »<sup>21</sup>. Elle se rapporte aussi à une mise en forme esthétique de ce qui est dit.

### *Esthétique et éthique, ou quand le style fait ce qu'il recommande*

La variété n'est pourtant pas que thématique ou stylistique : elle tient aussi à l'attitude adoptée. Au fil du temps, la visée parénétique et parémiologique des quatrains a occulté leur valeur littéraire alors

<sup>21</sup> Montaigne, II, 1 et Pascal, *Les Pensées*, Br. 111. Voir J. Vignes, « “Recueillant les fleurs du sçavoir...” : discontinuité anthologique et continuité poétique dans la littérature gnomique du XVI<sup>e</sup> siècle », in *Discontinuité et/ou hétérogénéité de l’œuvre littéraire*, dir. D. Boillet et D. Moncond'huy, *Les Cahiers Forell*, 8, 1997, p. 7-36, qui montre que la discontinuité du genre gnomique ne va nullement de soi.

même que seuls cinquante-cinq quatrains, soit moins de la moitié, sont fondés de véritables injonctions. Les autres, soit près de septante et un<sup>22</sup>, décrivent l'homme tel qu'il est plus qu'ils ne l'enjoignent à adopter un certain comportement, au point qu'on pourrait appliquer à Pibrac le mot de Montaigne : « Les autres forment l'homme, je le recite ». Loin de ne faire que l'exhorter, Pibrac le « récite » aussi, dans toute sa variété et son insondable diversité. La fidélité à un idéal éthique passe ainsi par la prise en compte de la réalité du monde. Cette dimension descriptive de l'écriture rattache Pibrac aux moralistes du XVII<sup>e</sup> siècle autant qu'elle l'éloigne des traités purement parémiologiques. Le « tu », multiple dans les *Quatrains* (ce sont, tour à tour, le père, le fils, le juge, le roi, le citoyen, etc.), cède ainsi la place à « l'homme » en général et à des types<sup>23</sup>. La norme éthique demeure centrale mais elle est abordée par le détour de la description de « l'usage » du monde et par une peinture des mœurs mêlée à un appel à bien *voir*, donc à bien *regarder*, comme au début du quatrain 50 (« Voy l'hypocrite [...] »). L'invitation à contempler la grandeur de Dieu (8) se réfracte ainsi dans le poème par un appel à contempler l'homme dans sa possible grandeur et dans sa fréquente bassesse, mélange subtil d'optimisme néostoïcien et d'augustinisme. Aux quatrains 106 et 107, Pibrac se contente de décrire le fonctionnement de la cour et la même attitude de retrait préside aux quatrains 94-95, 97, 103-104 et 112. La description des mœurs est privilégiée aux quatrains 16 à 19, où Pibrac esquisse les pouvoirs créateurs et ordonnateurs de la volonté divine, ainsi que lorsqu'il

<sup>22</sup> Quatrains 2, 6, 7-13, 16-17, 23-27, 29-30, 39-40, 47, 49-50, 56-65, 67, 71-80, 82-83, 86, 92-97, 101-104, 106-108, 112-114, 116-117, 120-123, 126.

<sup>23</sup> L'être humain en général : par ex. « chacun » (6 v. 2) ; « l'homme » (7 v. 2 ; 8 v. 3 ; 11 v. 1 ; 13 v. 1 ; 77 v. 1 ; 114 v. 3 ; 117 v. 1) ; « Qui a de soy parfaicte cognoissance » (10 v. 1) ; « l'homme droit » (24, v. 1) ; « tous les hommes » (58 v. 1) ; « qui lit » (62 v. 1) ; « nous » (73 v. 1 ; 83 v. 1 ; 123 v. 1) ; « cil qui pense » (125 v. 1) ; « on » (74 v. 1 ; 81 v. 2 ; 97 v. 3 ; 126 v. 1). Des types : par ex. « l'envieux » (80 v. 1) ; « les gens de bien » (116 v. 1) ; « le sage » (58-60 et 76-77).

s'agit de décrire le pouvoir de la parole (71-75 et 81-83)<sup>24</sup>. Au lieu de critiquer les dangers de l'*amor sui* pour exhorter à la compassion, Pibrac débusque la pensée humaine dans un style qui n'est pas sans annoncer Montaigne :

79

Nostre heur, pour grand qu'il soit nous semble moindre :  
 Les ceps d'autrui portent plus de raisins :  
 Mais quant aux maux que souffrent nos voysins,  
 C'est moins que rien, ils ont tort de s'en plaindre.

« Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui » écrira La Rochefoucauld<sup>25</sup>. Avec ironie, la philautie, ancêtre de l'amour-propre, n'est pas explicitement critiquée mais subtilement esquissée, laissant au lecteur le soin de tirer ses propres conclusions<sup>26</sup>. L'attitude adoptée est purement descriptive : elle est celle de l'observateur qui scrute la pensée d'autrui. Est-ce vraiment un hasard si, grand protecteur de Pibrac qu'il voulut pour gendre, Michel de L'Hospital lui dédie une importante épître intitulée *De amore et ignoratione sui* (IV, 7) et, dans certains recueils collectifs, *Philautia*?<sup>27</sup> Cette critique de la présomption et de la philautie se retrouvera chez Montaigne et dans la *Théologie naturelle* de Raymond Sebond, que le précepteur de Pibrac, Pierre Bunel, confiera

<sup>24</sup> Voir les quatrains 94-97, 101-104, 106-108, 113-114, 116-117, 120-123.

<sup>25</sup> Maxime 19, dont on relèvera le parfait rythme ternaire.

<sup>26</sup> Sur la philautie, voir l'adage 292 d'Erasme et l'*Eloge de la Folie*, XXII ; J. Mesnard, « Sur le terme et la notion de philautie », in *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V.L. Saulnier*, Genève, Droz, 1984, p. 197-214.

<sup>27</sup> Par exemple dans *Selectorum carminum ex doctiss. poetis collectorum, et nunc primum in lucem editorum libri quatuor. I. Iberica. II. Guisiaca. III. Varia poemata. IIII. Cantica sacra*, s.l. [Genève], apud Israelem Taurinum, 1590, p. 207-214, où l'on trouve également la satire des expéditions françaises en Italie, *De postrema Gallorum in Italiam expeditione carmen scriptum anno MDLVII* (IX, 44). Voir L. Petris, *La Plume et la tribune*, op. cit., p. 194-206.

au père de Montaigne. Des accents montaigniens avant l'heure se retrouvent également dans le quatrain 123 (cité *supra*), qui part d'un constat (« Nous meslons tout ») pour aboutir au renversement des valeurs dans la société (« Le loz est blasme, & le blasme est louange »). Le style se fait pensée, la dimension éthique s'inscrit dans une esthétique. Ainsi, la recommandation de brièveté est mise en œuvre à travers une forme particulièrement ... concise. Echo de l'exigence éthique et pratique de brièveté dans la rhétorique parlementaire<sup>28</sup>, le quatrain 74 constitue un métadiscours qui fonde la brièveté sur la vérité.

## 74

Parler beaucoup on ne peut sans mensonge,  
 Ou pour le moins sans quelque vanité :  
 Le parler brief convient à verité,  
 Et l'autre est propre à la fable & au songe.

« Je t'apprendray, si tu veux, *en peu d'heure*, » (100 v. 1), « [...] C'est *en un mot* ce qu'Empire j'appelle » (103 v. 4). Le discours qui recommande la brièveté est lui-même laconique, tout comme – on l'a vu plus haut –, le discours qui recommande la modération est lui-même modéré, c'est-à-dire nuancé et soucieux de décrire et de scruter les *pro* et *contra*. Le milieu, lieu moral de l'excellence, est également mis en œuvre à travers une vision du monde qui perçoit l'homme comme placé « au milieu » d'un univers non encore décentré :

---

<sup>28</sup> La critique de la volubilité est un *topos* de la philosophie morale : Ec 5, 1-6 ; Quintilien, IV, 2, 32 et 40 ; Cicéron, *De or.*, II, 326 ; Horace, *Ars poet.*, 25 et 335 ; Phocylide, v. 20 ; *Disticha Catonis*, I, 3 ; *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 366-367. Sur le lien vérité-simplicité, *Disticha Catonis*, III, 4 ; L. Petris, *La Plume et la tribune*, *op. cit.*, p. 148-149, 174-177, 291-295 et 316-319. « Il ne se trouveroit pas un seul homme raisonnable qui ne préfère le sçavoir peu disert au babil vain et dénué de science » discours de Pibrac, dans *Le Thresor des Harangues [...]*, Paris, M. Bobin, 1660, p. 36.

## 8

Il n'y a coing si petit dans ce temple  
 Où la grandeur n'apparoisse de Dieu :  
 L'homme est planté justement au milieu,  
 A fin que mieux par tout il la contemple.

Le milieu éthique devient dès lors le reflet « moral » d'un milieu cosmique qu'occupe l'homme. Lorsqu'il s'interroge sur la nature de l'homme (11-15), Pibrac insiste d'abord sur sa fragilité (11 v. 1 à 12 v. 3) avant de mettre en évidence sa grandeur et son éminente dignité, qui résident dans son origine divine (12 v. 3 à 14 v. 3). Mais ensuite, en rapportant la grandeur de l'homme à Dieu seul, le quatrain 15 vient enlever tout prétexte à s'enorgueillir, souci capital qui clôt également le recueil en critiquant la présomption. Nullement fortuit, ce balancement est emblématique : loin de ne faire qu'asséner des vérités morales, Pibrac annonce déjà, à certains égards et *mutatis mutandis*, Montaigne, pour qui il y aura aussi « loy de parler par tout, et pour et contre » (I, 47), et le « renversement continual du pour au contre » chez Pascal (Br. 328), sans sa dimension janséniste. Mais l'orientation de Pibrac est éminemment pratique alors que celle de Montaigne est avant tout philosophique et autobiographique, celle de Pascal théologique. La conscience de la complexité de la nature humaine et donc de la difficulté à juger des actions d'autrui est la même, mais ce qui débouchera chez Montaigne sur l'*epoché* en reste, chez Pibrac, au stade du constat et demeure marqué par une orientation morale.

L'alternance entre opposés est fréquente, mais pas au point de devenir un procédé. Ainsi, le quatrain 84 s'ouvre sur la suspension du jugement demandée au juge alors que le quatrain suivant commence par une certitude. Annoncés par le quatrain 118, les quatrains 122 à 125, centrés tout à la fois sur les potentialités et les dangers de la parole, offrent un balancement similaire. Si le quatrain 122 insiste sur le lien entre *logos* et *ethos*, le quatrain suivant, une fois encore descriptif, passe à une vision plus négative, à une parole sophistique, trompeuse (« Nous meslons tout, le vray parler se change : [...] », cité

*supra*). Le langage y favorise la confusion entre essence et apparence et le premier hémistiche du v. 4 (« Le loz est blasme, & le blasme est louange ») s'oppose au v. 4 du quatrain précédent (« Le loz est bon », en même position) en renversant le jugement. Le quatrain 124 revient à une vision plus optimiste en demandant de prendre en bonne part ce qu'on nous dit, avant que le quatrain 125 ne retourne à une perception plus pessimiste, qui dénonce la confusion des choses et des mots. Entre ces quatre quatrains, le balancement du pour au contre est constant et il participe d'une sagesse de la mesure et de l'expression de la nuance, véritable *temperantia* dans l'ordre de la pensée.

La variété apparente des *Quatrains* est donc le fruit d'un ordre, mais d'un *ordo neglectus* façonné par un agencement savant mais caché et d'autant plus efficace qu'il masque ses ressorts. Leur ordre interne affiche un apparent désordre autant pour être plus fidèle à la diversité de la vie et à l'attitude du voyageur face à l'insoudable complexité du réel que pour ne pas passer pour pédant et présomptueux en prétendant enfermer dans des mots la complexité du monde. Comme le feront bien des moralistes du Grand Siècle, les *Quatrains* instaurent souvent avec le lecteur une véritable connivence en le faisant participer à la découverte de la vérité, qui devient dès lors sa vérité, le forçant ainsi à « se rendre »<sup>29</sup>. D'Ablancourt rappellera dans ses *Belles Infidèles* qu'il « faut laisser quelque chose à celui qui lit ou qui écoute pour lui donner sa part de plaisir » et La Fontaine, louant les ouvrages courts, estimera pareillement

[...] qu'il faut laisser  
Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser<sup>30</sup>.

*Fortitudo, prudentia, iustitia, temperantia* : les quatre vertus classiques, tétrade stoïcienne fondamentale pour tout homme de loi,

<sup>29</sup> Voir L. Van Delft, *Le Moraliste*, op. cit., p. 244-254.

<sup>30</sup> La Fontaine, *Les Fables*, X, 14, v. 55-56.

semblent se réfracter dans une esthétique et une éthique qui mettent en scène ces valeurs : la force de la sentence qui doit frapper l'esprit pour s'ancrer dans la mémoire, la vigueur d'une pensée qui préconise des valeurs fondamentales soustraites au doute ; la circonspection d'une pensée exprimée de manière nuancée, la prudence – *memoria, intelligentia, providentia* – d'une sagesse pratique qui engage à apprendre du passé pour préparer le futur ; la justesse d'un style précis qui doit faire mouche en peu de mots, l'équilibre d'une pensée qui sait observer le monde avant de vouloir le façonnez ; enfin, la modération d'un style moyen qui conjugue variété et retenue, la mesure d'un jugement qui examine les différents aspects d'une question. Les vertus recommandées sont investies dans et par le style. Il faut certainement y voir autant l'expression de l'exigence pratique propre aux juristes que la volonté d'accorder la philosophie morale à un style dans lequel et par lequel elle prend corps.

Rattaché à des sources érudites et gréco-latines plutôt que populaires et françaises, inscrit dans la tradition du quatrain moral et des traités gnomiques<sup>31</sup>, le grand œuvre de Pibrac, qui sera des décennies durant *le manuel de morale par excellence*, est irréductible à la seule philosophie morale ou à un traité parénétique. Soucieux de frapper l'esprit par une expression singulière, Pibrac s'y montre philosophe *et* poète, ce que ses contemporains ont parfaitement senti<sup>32</sup>. Si le discours vise avant tout à enseigner à travers un style

<sup>31</sup> Sur ces éléments, voir mon édition, p. 17-38. Sur le quatrain moral, voir Ph. Martinon, *Les Strophes. Etude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance*, Paris, Champion, 1911 ; Genève, Slatkine, 1989, p. 102-103, ainsi que M. Baradie, *Pibrac et le genre du quatrain moralisateur au XVI<sup>e</sup> siècle en France. Thèse de doctorat [...]*, Lille, ANRT, 1999 ; Grenoble, Presses Universitaires du Septentrion, 2002. Sur la poésie gnomique, voir surtout les études de J. Vignes, notamment *Mots dorés, op. cit., Poétiques de la Renaissance*, op. cit., p. 364-373 et « Pour une gnomoologie. Enquête sur le succès de la littérature gnomique de la Renaissance », *Adages et proverbes de la Renaissance*, NRSS, 23/1, 2005, à paraître.

<sup>32</sup> Les nombreuses dédicaces à Pibrac montrent à quel point il fut un lien entre la philosophie morale, la politique et la poésie ainsi qu'entre la magistrature et la

souvent simple, il cherche aussi à solliciter le pouvoir évocateur du texte et à plaire par un style orné mais sans excès, riche mais sans ostentation. Mesuré.

Loris PETRIS  
*Université de Neuchâtel*

---

République des Lettres : Bodin lui dédie *Les Six Livres de la République*, Ronsard son *Hymne des Etoiles* et le *Tombeau de Marguerite de France*, Garnier son *Hymne de la monarchie* et son *Marc-Antoine*, Binet *Les Daufins* et *Les Plaisirs de la vie rustique et solitaire*. Voir mon édition, p. 289-295 : « Pibrac et ses contemporains (1546-1584) ».

